

Dunkerque et Grande-Synthe : Un Nouveau Partenariat pour Redynamiser les Zones d'Activités

Madame, Monsieur,

Une délibération visant à renforcer le développement économique local par une convention avec l'Établissement Public Foncier (EPF) Hauts-de-France pour la redynamisation des zones d'activités a été adoptée lors du conseil du 14 juin.

Ce partenariat stratégique se concentrera sur **la requalification de plusieurs zones d'activités déjà urbanisées, couvrant un vaste ensemble de 450 hectares, incluant les zones des deux Synthe, Noort Gracht et Repdyck.**

L'initiative a pour but de **recycler des terrains artificialisés et sous-exploités pour créer des opportunités foncières, notamment pour les PME, PMI et les artisans.** Cette démarche s'inscrit dans une logique de sobriété foncière et de développement économique durable, en partenariat avec des entités telles que l'AGUR, Dunkerque Promotion et la SPAD.

La convention est conclue pour une durée de 10 ans avec un budget prévisionnel de l'opération de 10 millions d'euros.

En vous souhaitant bonne réception.

Ville de Dunkerque